

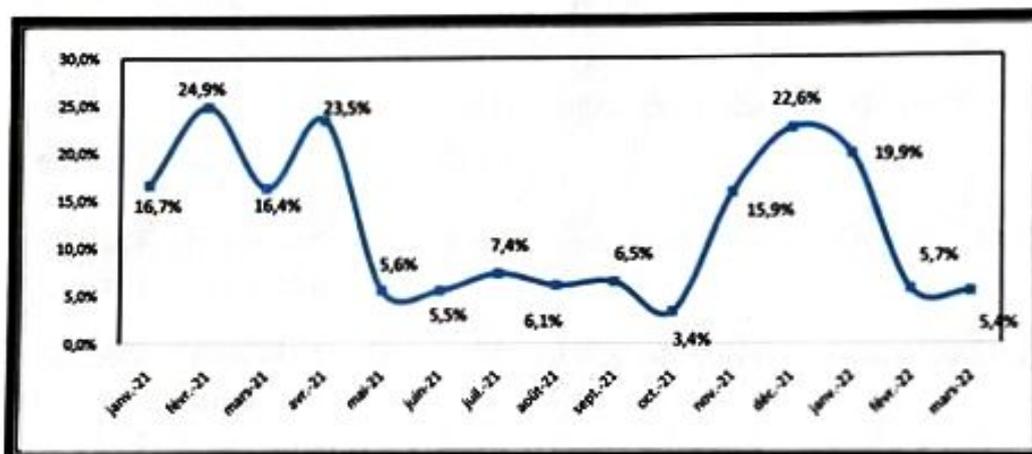
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES FINANCES

RAPPORT SUR LES DEPENSES PUBLIQUES EXECUTEES EN PROCEDURE D'URGENCE AU PREMIER TRIMESTRE 2022

La Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est engagé à publier, sur une base trimestrielle la hauteur de dépenses publiques exécutées en procédures d'urgence. Cet engagement est repris dans son Programme Economique appuyé par la Facilité Elargie de Crédit du Fonds Monétaire International.

Ainsi, le présent résumé donne la situation des dépenses publiques exécutées en procédure d'urgence pour le premier trimestre de l'année 2022. Cette situation est mise en cohérence avec le Plan de Trésorerie du secteur public exécuté à la période y afférente.

Pour le premier trimestre de l'année 2022, le Plan de Trésorerie du secteur public renseigne l'exécution d'un total des dépenses de CDF 4.049,93 milliards. Sur l'ensemble de ces dépenses, les dépenses exécutées en mode urgence ont atteint un volume de CDF 354,589 milliards, soit un ratio de 8,76% contre 19,04% la période correspondante en 2021 et 13,8% enregistrée au quatrième trimestre 2021.



Ci-après le tableau regroupant les dépenses exécutées en mode urgence par catégorie

Nature de dépenses	Montant	Proportion en %
Fonctionnement des Ministères	106 689 855 489,91	30,1%
Fonctionnement des Institutions	90 819 583 361,76	25,6%
Prestations	58 443 901 216,90	16,5%
Interventions économiques, sociales et culturelles	26 887 645 778,53	7,6%
Dépenses en capital	25 415 857 918,68	7,2%
Dette publique	17 528 632 081,74	4,9%
Rémunération	21 062 744 914,26	5,9%
Investissement en provinces	4 685 977 891,65	1,3%
Dépenses communes	1 785 792 217,68	0,5%
Subventions aux organismes auxiliaires	1 269 236 553,00	0,4%
Total général	354 589 227 424,11	100%

En termes de prépondérance, les dépenses exécutées en procédures d'urgence ont concerné le fonctionnement des Ministères (30,0%) et celui des Institution (25,6%), les prestations (16,5%), les interventions économique, sociales et culturelles (7,6%), les rémunérations (5,9%) et le paiement du service de la dette publique (4,9%). Les autres types de dépenses exécutées en procédures d'urgence ont représenté 2,2% de l'ensemble de dépenses du premier trimestre 2022.